

## Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 22 juin 2026 au 26 juin 2026 (inclus)  
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 mai 2026

### Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 22 juin 2026 au 26 juin 2026 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 31 juillet 2026) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 117.738 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
22/06/2026	1.400	79,40	79,25	79,55	111.160	AQEU
22/06/2026	7.024	79,41	79,15	79,60	557.776	CEUX
22/06/2026	1.300	79,41	79,20	79,60	103.233	TQEX
22/06/2026	2.768	79,42	79,25	79,60	219.835	XBRU
23/06/2026	1.500	79,02	78,70	79,35	118.530	AQEU
23/06/2026	5.597	78,99	78,70	79,30	442.107	CEUX
23/06/2026	1.300	79,01	78,70	79,30	102.713	TQEX
23/06/2026	5.633	78,89	78,70	79,30	444.387	XBRU
24/06/2026	1.500	79,35	78,85	79,80	119.025	AQEU
24/06/2026	8.061	79,43	78,85	79,80	640.285	CEUX
24/06/2026	1.400	79,35	78,85	79,75	111.090	TQEX
24/06/2026	3.916	79,47	78,85	79,80	311.205	XBRU
25/06/2026	1.500	79,60	79,40	79,85	119.400	AQEU
25/06/2026	9.211	79,59	79,35	79,90	733.103	CEUX
25/06/2026	1.400	79,62	79,35	79,85	111.468	TQEX
25/06/2026	21.674	79,18	79,10	79,90	1.716.147	XBRU
26/06/2026	1.500	78,79	78,30	79,05	118.185	AQEU
26/06/2026	10.862	78,72	78,15	79,10	855.057	CEUX
26/06/2026	1.500	78,77	78,35	79,05	118.155	TQEX
26/06/2026	28.692	78,90	78,15	79,05	2.263.799	XBRU
<b>Total</b>	<b>117.738</b>	<b>79,13</b>			<b>9.316.660</b>	

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



## Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 22 juin 2026 au 26 juin 2026 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 26 juin 2026, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 10.257.531 actions GBL représentatives de 7,9 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 46,2 %<sup>1</sup>.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »<sup>2</sup> pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

### **Xavier Likin**

Directeur Financier  
Tél: +32 2 289 17 72  
[xlikin@gbl.com](mailto:xlikin@gbl.com)

### **Alison Donohoe**

Responsable des Relations Investisseurs  
Tél: +32 2 289 17 64  
[adonohoe@gbl.com](mailto:adonohoe@gbl.com)

## **À propos de Groupe Bruxelles Lambert**

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis plus de septante ans et présentant un actif net réévalué de €13,3mds à fin mars 2026. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

---

<sup>1</sup> cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

<sup>2</sup> Prévus par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation